

Les cadres souhaitent de plus en plus télétravailler

RECRUTEMENT

DECEMBRE 2021

Selon une étude de 2021, « les 3/4 des cadres souhaitaient pouvoir travailler à distance au moins un jour par semaine, soit 3 points de plus qu'en 2020. Près de la moitié des cadres en font d'ailleurs une condition sine qua non dans la perspective d'un changement d'entreprise ».

Teszu a donc mis en place les outils nécessaires à l'exécution de prestations à distances (salle de visio-conférence, unité de travail autonome, outils collaboratifs...) afin de s'adapter et de se caler aux modalités de travail en vigueur chez ses clients.

De plus, l'APEC nous apprend que la tendance de la proportion rémunération variable - fixe évolue :

Sur la rémunération des cadres, 52 % d'entre eux bénéficient d'une part variable « à court terme » (prime sur objectif, commission sur le CA de l'entreprise etc...). Ce variable peut représenter, dans la moitié des cas, plus de 9 % de la rémunération annuelle brute totale et même près du quart pour 10 % des cadres.

Enfin, 36 % des cadres bénéficient d'un intéressement, 32 % d'une participation et 22 % d'un plan d'épargne d'entreprise.

www.teszu.fr

LYON | 109-113 rue du 1-mars 1943, 69100 Villeurbanne | 06 50 18 95 24 | contact.lyon@teszu.fr

PARIS | contact.paris@teszu.fr

